

La sépulture en terre consiste à déposer le cadavre dans un cercueil quelconque que l'on place dans le sol à une profondeur telle qu'il soit recouvert d'au moins 4 pieds de terre. Ce mode est le plus conforme aux traditions du Christianisme, et il est aussi le plus conforme aux lois de l'hygiène.

La sépulture en caveau consiste à déposer le cadavre dans un cercueil quelconque que l'on place dans une niche en maçonnerie parfaitement cimentée ; ou bien encore à déposer le cadavre dans un cercueil métallique hermétiquement clos, que l'on place sur des tablettes ou tréteaux. Ce mode, quoique généralement accepté, n'a pas l'entière approbation des hygiénistes parce qu'il n'offre pas des garanties suffisantes de protection, et qu'il faudrait trop de surveillance pour le rendre parfait.

En effet, le plus souvent, ou les matériaux employés à la construction des niches sont de mauvaise qualité, ou bien, l'ouvrage laisse à désirer, faute d'un temps suffisant pour le bien faire, ou faute des connaissances spéciales nécessaires à ce genre de travail. Quant aux cercueils métalliques, ils sont très souvent mal clos, ou bien ils finissent par se disjoindre assez vite avec le temps. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y a donc pas de protection suffisante contre la sortie des gaz délétères qu'engendre une putréfaction lente mais très prolongée. Mieux vaudrait, à certains égards, exposer le cadavre à l'air libre ; c'en serait fini plus vite que de le tenir, pour ainsi dire, en vase demi-clos laissant échapper continuellement des émanations méphitiques, qui, pendant un temps indéfini, empoisonnent l'atmosphère.

Quoi qu'il en soit de ces deux manières légales de disposer de nos morts, au moins, se conforme-t-on à la loi qui rend ces modes de sépulture obligatoires ? Hélas ! il nous faut bien le dire, pratiquement parlant, cette loi est une lettre morte en bien des endroits. Il y a, en général, à ce sujet, un terrible laisser-aller, une négligence qui serait gravement coupable, si elle n'était involontaire, mais que nous ne pouvons attribuer qu'à l'ignorance de l'hygiène. On ne connaît pas suffisamment les dangers auxquels une négligence en pareille matière, peut exposer toute une population.

Nous sommes en position de dire que c'est dans nos campagnes surtout, que l'on remarque le plus cette négligence dangereuse.

En effet, dans un grand nombre de paroisses, le sondage a fait